

Zone euro : la BCE décide une nouvelle hausse des taux pour lutter contre l'inflation

Publié le 16 mars 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Pour lutter contre l'inflation, la Banque centrale européenne (BCE) relève une nouvelle fois ses taux d'un demi-point de pourcentage. Le taux rémunérant les liquidités bancaires non distribuées en crédit (les facilités de dépôt) passe à 3%. Mais, face à un contexte économique et financier plus complexe, la marge pour de futures hausses se réduit.

Le [Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne \(BCE\)](#) a décidé d'augmenter ses trois taux d'intérêt directeurs de 50 points de base. À compter du 22 mars 2023, les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement, de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt seront relevés à respectivement 3,50%, 3,75% et 3%. Avec cette [sixième hausse des taux depuis juillet 2022](#), l'**augmentation cumulée** atteint **350 points de base**. Ce fort resserrement monétaire vise à lutter contre l'inflation élevée en zone euro et à la rapprocher du taux cible de la BCE de 2%.

Une inflation sous-jacente qui inquiète de plus en plus

En 2022, l'inflation a atteint des niveaux jamais enregistrés depuis l'existence de la zone euro. Encore à 5,9% en février 2022, le taux d'inflation annuel est monté jusqu'à 10,1% en novembre 2022. L'inflation a reculé un peu depuis et atteint [8,5% en février 2023](#). Toutefois, **l'inflation plus représentative des tendances de long terme** (celle corrigée des prix instables de l'énergie, de l'alimentation, de l'alcool et du tabac) est **toujours en phase ascendante**. Elle atteint 5,6% en février 2023. La hausse des prix touche maintenant aussi les services et biens industriels et les revendications salariales risquent de conduire à une inflation durable.

Cette hausse de l'inflation sous-jacente devrait plaider en faveur de futures hausses des taux. Cependant, le contexte économique et financier donne des signes contradictoires et l'incertitude grandit quant à la poursuite du resserrement monétaire.

La hausse des taux commence à mettre en difficultés

certaines banques

La BCE a relevé à la hausse (1% en moyenne) ses projections pour la croissance en 2023 en zone euro. Ce scénario permettra la **poursuite du resserrement monétaire**. Mais, des nouvelles d'Outre-Atlantique pourraient à terme changer la donne. La faillite récente de trois banques américaines a obligé la Banque centrale américaine (FED) de mettre en place un plan de soutien d'urgence. Aux États-Unis, la hausse des taux monétaires a été encore plus vigoureuse depuis un an et elle met en difficultés les établissements bancaires le plus fragiles. En Europe, la banque *Crédit suisse* rencontre à son tour des difficultés. Néanmoins, le ministre français de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, a exclu tout "risque de contagion" aux banques françaises. Pour sa part, la BCE a confirmé disposer d'une panoplie complète d'instruments de politique monétaire pour soutenir, le cas échéant, la liquidité du système financier de la zone euro.

Un **autre élément** pourrait cependant **rendre moins nécessaire de futures fortes hausses des taux**. Lors de la réunion de la BCE en février 2023 , la BCE avait fixé les modalités de la réduction des titres détenus par l'Eurosystème dans le cadre du programme d'achats d'actifs (*asset purchase programme*, APP). Depuis début mars 2023, le portefeuille de l'APP est réduit de 15 milliards d'euros par mois en moyenne et ceci jusqu'à fin juin 2023. Ce **retrait progressif du marché du refinancement des États** pourrait alors **exercer un effet à la hausse des taux longs** (ceux des obligations d'État à échéance de dix ans).